

Messier touchera ses 20 millions

Le pactole ne serait plus très loin pour J2M. Malgré tous ses efforts, la nouvelle direction de Vivendi Universal vient d'essayer un nouveau revers dans le dossier du 'golden parachute' que l'ancien président, Jean-Marie Messier, s'était accordé. Après une première décision le 27 juin dernier obligeant le groupe à verser cette somme, le tribunal de New-York a confirmé ce lundi le paiement de l'indemnité de 20,5 millions d'euros.

Ce parachute doré avait été inclus dans le contrat signé le 1er juillet 2002 par Eric Licoys, alors numéro deux du groupe. La juge Marylin Shafer a expliqué qu'elle avait trouvé que le jugement du tribunal arbitral était « *rationnel* ». Elle a rejeté l'argument de Vivendi selon lequel l'indemnité de licenciement de Jean-Marie Messier serait illégale parce qu'elle violait la loi française exigeant un vote de l'ensemble d'un conseil d'administration pour approuver les indemnités d'un tel dirigeant. Dans une décision détaillée sur 19 pages, elle a noté que Vivendi et Messier avaient signé un accord en règle sur cette question. **Vivendi fait appel** Vivendi avait fait valoir que Jean-Marie Messier avait démissionné volontairement et que son conseil d'administration n'avait pas approuvé ce parachute en or. Fort de ces arguments, il avait déposé plusieurs requêtes auprès du tribunal de commerce de Paris. Celui-ci avait autorisé le groupe, en août dernier, à geler le versement de ces indemnités. La réaction de Vivendi ne s'est pas fait attendre; le groupe, a promis de faire appel: « *Vivendi Universal entend mettre en oeuvre tous les moyens de droit à sa disposition pour s'opposer à ce versement, dont l'appel de ce jugement, avec suspension de l'exécution* », selon un communiqué du groupe. J2M, de son côté, souligne dans les *Echos* que « *la prolongation de cette querelle, alors qu'elle a été définitivement réglée, ne sert pas la place de Paris. Se battre bec et ongle pour une indemnité de 20 millions d'euros après avoir failli précipiter son entreprise dans le gouffre a de quoi remonter le moral...*